

DÉGRADATION DES SERVICES

La réunion de la Formation Spécialisée (FS) du Comité Social d'Administration Local (CSAL) s'est tenue le 19 octobre 2023 (ex-CHS-CT).

Dans sa [déclaration liminaire](#), FO-DGFIP51 a exposé la demande forte des agents de revalorisation de la rémunération, le ratage « GMBI », la nette dégradation des services évoquée dans le dernier observatoire interne et le sondage IFOP...

AMPLIFICATION DES RPS

Le Document Unique d'Évaluations des Risques Professionnels (DUERP) et le Plan Annuel de Prévention (PAP) ont été présentés mettant en avant le sujet des Risques Psycho-Sociaux (RPS). Ce n'est pas une nouveauté mais cela s'amplifie.

En réponse, toujours les mêmes **actions** que FO-DGFIP51 qualifie de « **pansements** » et qui ne résolvent pas le fond du problème : les difficultés dans les services par un **manque d'emplois face aux charges de travail**.



Selon le Directeur, la page du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) est tournée et il faut maintenant faire vivre le nouveau maillage territorial.

La question est comment ? Avec des moyens déficitaires en personnel et l'informatique loin d'être à la hauteur... !!!

**Vivons-nous (les agents) la même réalité que la Direction ?
La réponse est dans la question !!!**

GMBI

Le déploiement de « Gérer Mon Bien Immobilier (GMBI) » a réussi le tour de force de transférer le travail aux usagers tout en accroissant démesurément la charge de travail des agents.

La campagne à destination des propriétaires, quasiment au même moment que la déclaration d'impôt, a eu pour conséquence une masse de travail supplémentaire (*toujours d'actualité*) pour les agents des SDIF, SIP et SIE s'ajoutant aux dysfonctionnements, créant un **mal-être** et un **épuiement des agents**. Ils croulent sous les sollicitations (*guichets, appels et e-contacts*) d'usagers propriétaires paniqués par cette nouvelle obligation : tout cela n'a pas grand-chose à voir avec le service public de proximité.

Que ce soit la Direction Générale (DG) ou Locale, c'est un petit « mea culpa » exprimé à



Section **FO-DGFIP** de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENÇAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail : fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

demi-mots pour expliquer ce **ratage monumental**. Et d'expliquer que ce pic est temporaire ; qu'il s'agit de le passer avant un retour à la normale !!!

Pour pallier ce problème, la DG autorise le recrutement de 2 contractuels C pour 1 an fléchés « GMBI ».

BUDGET ET ACTIONS 2023

Une dotation complémentaire de 5 183 € a été attribuée par la DG complétant la dotation initiale de 68 354 € portant le budget à 73 537 €.

La FS a voté les actions suivantes :

- Tous sites : Achat plaques LED
- Sézanne : Centrale « incendie »
- Centre de Contact PRO (CCPRO) : aménagement d'un espace « détente », achat lit d'appoint pour coin « infirmerie »
- Direction Comptabilité et CGF : films occultants
- Reims (salle 208) : installation d'une cloison
- Matériels ergonomiques (suivant le solde du budget)

ESPACES DE CONVIVIALITÉ

Le 8 février 2023, une circulaire de la 1ère ministre intitulée « nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'État » met en lumière un objectif de réduction des surfaces utilisées. Les aménagements du passé (bureau individuel/salle de réunion) ne seraient plus adaptés et devraient évoluer vers une plus grande diversité des espaces de travail (usages hybrides, collectifs, co-working...).

Dans cette perspective, un nouveau ratio de **16 m2/agent** (cible pivot) exprimé en surface utile brute (SUB) a été retenu (jusqu'à un plafond de 18 m2/agent à titre exceptionnel). La SUB englobe la totalité du potentiel du bâtiment (espace bureaux, couloirs, salles de réunions...).

La Direction devra être également vertueuse en matière environnementale et effectuera des

diagnostics énergétiques afin d'établir les besoins de travaux et leur financement sous réserve que la densification de nos bâtiments soit correcte (ratio m2/agent).

La conjugaison de ces deux éléments remet en cause une véritable installation des **espaces de convivialité** tant vantés par notre ministère. En clair, ce pourrait être des **aménagements provisoires au rabais !!!**

IMMOBILIERS

- Vitry : toiture (*en cours*), arrivée en 2024 d'agents de l'Éducation Nationale (*au RDC*).
- Sézanne : climatisation
- Direction : isolation de la toiture (*en cours*), installation de 2 bornes électriques pour les véhicules de l'administration
- Tirllet : raccordé au réseau de chaleur, installation de bornes électriques pour les véhicules de l'administration, sécurisation du site (*espaces usagers et agents*) en discussion avec les autres administrations,
- Reims : agrandissement de la salle 208, aménagement de 2 salles au RDC pour les accueils spécifiques, ouvrants (appel d'offre en cours)

INFOS DIVERSES

- Visite des membres de la FS sur le site de Sézanne le 14 novembre suite à leur installation en juillet 2023
- La Direction confirme que le CCPRO est un service de Direction (*comme les RH par exemple*). En revanche, les 49 emplois implantés ne sont pas fongibles vers d'autres services de la Direction.



**C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !**



Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENÇAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail : fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>